

Centre d'épreuves écrites : ..... N° .....  
(inscrit sur la convocation)

Nom de famille : .....  
(Nom de naissance)

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....  
(Soulignez le prénom usuel)

IRA de Formation : .....

**IRA DE FORMATION :**

**CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS AUX  
INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION  
SESSION 2018**

*Épreuve écrite : mardi 19 février 2019*

*Série de six questions appelant une réponse courte, portant sur  
des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources  
humaines, des questions sociales, des finances publiques et de l'économie.*

**Durée : 4 heures – coefficient : 4**

**AVERTISSEMENT**

→ **Questions à réponse courte :**

**Chaque question est notée sur vingt (20) points. La question de droit public est affectée d'un sous-coefficient 2. Les autres questions sont affectées d'un sous-coefficient 1.**

La réponse ne doit pas dépasser la place disponible (20 lignes).

Le barème de l'épreuve est le suivant :

<b>Droit public</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 2)	<b>40 points</b>
<b>Questions européennes</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 1)	<b>20 points</b>
<b>Gestion des ressources humaines</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 1)	<b>20 points</b>
<b>Questions sociales</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 1)	<b>20 points</b>
<b>Finances publiques</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 1)	<b>20 points</b>
<b>Économie</b> 1 question à réponse courte à 20 points (sous-coefficient 1)	<b>20 points</b>
<b>TOTAL</b>	<b>140 points</b>

→N.B. – Avant de commencer à composer, vérifiez que le questionnaire qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez immédiatement aux surveillants toute anomalie (page manquante, mal reproduite...).

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie. Ne rien inscrire dans les parties grisées.













